

Qui donc doit payer ces augmentations de prix, si ce n'est tous les consommateurs? Ce sont principalement les ouvriers, les personnes à revenu fixe, celles qui ont un revenu modeste qui en souffrent le plus, car chaque fois que les prix augmentent, ils doivent se priver d'une partie du nécessaire.

Ceux qui ont un revenu supérieur à la moyenne n'ont presque pas à souffrir de ces augmentations, parce qu'ils occupent des situations leur conférant certains pouvoirs ou des postes de direction. Souvent, ces personnes détiennent des postes dans le circuit de la fabrication et du commerce. Par leurs fonctions, elles ont tout simplement la possibilité d'augmenter le prix de leurs produits ou de leurs services. Lorsqu'elles augmentent leurs prix, elles en profitent, en certaines occasions, pour faire d'une pierre deux coups, savoir, récupérer les hausses de prix récentes et augmenter leurs profits.

Qui ne serait pas tenté de procéder de cette façon, lorsque tout, dans notre système économique, n'est qu'une jungle où le plus fort fait sa propre loi et gouverne en maître absolu. Si le ministre avait choisi une autre voie que celle de prolonger l'imposition de la surtaxe de 3 p. 100, par le bill C-225, j'aurais été grandement étonné, lui qui s'est fait le grand prêtre de la lutte à l'inflation.

Pendant deux ans, le gouvernement a restreint volontairement l'économie pour obtenir la récession. Du jour au lendemain, le gouvernement, par la voix du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre des Finances, déclare qu'il n'y a plus d'inflation. Pourtant, au cours du mois de janvier, le prix des aliments, au Québec, a augmenté d'environ 2 p. 100.

Comment se fait-il que le 3 décembre, on disait que l'inflation était vaincue et qu'on s'appliquait maintenant à faire disparaître le chômage. Mieux aurait valu s'assurer d'en connaître les véritables causes, avant de prendre des mesures qui ont débouché sur un chemin sans issue.

Que dire de la lutte contre le chômage? Il aurait mieux valu se taire, car depuis cette annonce, le nombre des sans-emploi a augmenté de plus de 200,000, et un nombre important d'usines ont fermé leurs portes ou réduit leurs activités économiques à un niveau où elles perdent de l'argent tous les jours.

Ce projet de loi devrait être retiré immédiatement. Ce n'est pas le temps d'imposer de nouvelles taxes. A mon avis, des mesures ayant pour objet d'injecter un pouvoir d'achat supplémentaire devraient faire place au bill C-225 que nous étudions présentement. Il faudrait adopter des mesures qui, au lieu de freiner l'économie, seraient de nature à assurer sa relance.

L'abolition de la surtaxe de 3 p. 100 et de la taxe sur les matériaux de construction a été réclamée par tous les représentants du monde ouvrier et par des porte-parole avisés du monde de l'industrie, du commerce et de la finance.

Je réitère donc cette demande au ministre des Finances et je l'invite encore une fois à retirer son projet de loi tendant à prolonger l'application de la surtaxe de 3 p. 100.

[Traduction]

M. Max Saltzman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, les Communes donnent parfois une impression d'irréalité. Près de trois quarts de million de nos concitoyens cherchent actuellement du travail et sont frustrés dans leurs efforts. Des gens raisonnables sont rassemblés ici pour

[M. Rodrigue.]

discuter un bill fiscal qui est censé régler cette situation. La Chambre peut parfois manifester sa colère et son amertume mais ces sentiments semblent transparaître très peu aujourd'hui. La colère et l'amertume ressenties hors de la Chambre ne parviennent pas à en percer les murs.

Nous, députés de l'opposition, ne cessons d'exhorter le gouvernement à admettre ce qui se passe et à nous présenter des mesures efficaces pour lutter contre le chômage. Je regrette de dire que, pour le moment, nous avons échoué. Le ministre des Finances (M. Benson) est la plupart du temps à sa place—peut-être est-il maintenant derrière le rideau car je l'ai vu il y a un instant. Je suis persuadé qu'il pense que quoi qu'il fasse l'opposition ne cesse de se plaindre. Il se berce ainsi dans une douce complaisance.

Un ancien ministre des Finances, l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), nous honore aujourd'hui de sa présence. Nous avons donc deux ministres des Finances à la Chambre au moment où nous discutons de l'un des problèmes les plus aigus de notre temps. Pourtant nous ne sentons pas de réaction chez nos vis-à-vis. Ils sont tout à fait persuadés de l'excellence de leurs méthodes. Ils se fâchent quand nous, de l'opposition, leur disons que le gouvernement a provoqué le chômage de propos délibéré. Comment peut-on croire que nous ferions cela de propos délibéré, ont dit le premier ministre (M. Trudeau) et un autre ministre aux Canadiens, à diverses reprises. Ils se sont créé un petit jeu à eux. Ils ont fait ce qu'ils ont fait, disent-ils, pour prévenir le chômage. Autrement dit, ils mettent les gens en chômage pour éviter le chômage. Ma foi, ils comprennent peut-être ce raisonnement, mais pas moi. La situation serait encore pire, prétendent-ils, s'ils n'avaient agi de la sorte. Naturellement, il n'y a pas moyen de le prouver.

La réalité, c'est que le gouvernement a commis, sur le plan économique, une des erreurs les plus fantastiques de notre histoire nationale. Il n'a pas compris ce qui se passait, et trois quarts de million de Canadiens sont victimes de sa folie. L'autre jour, le premier ministre a dû admettre devant le Congrès du travail du Canada que s'il avait su d'avance ce qu'il a su plus tard il aurait peut-être établi des politiques quelque peu différentes. La colère n'a sans doute pas sa place ici. Nous sommes des gens sensés, rassemblés pour discuter. Somme toute, le Parlement est une échappatoire, une façon d'éviter la guerre et la violence. C'est l'endroit où nous pouvons débattre de telles questions, et, croyons-nous, arriver à des solutions raisonnables. Tout en reconnaissant avoir commis une erreur, le gouvernement ne propose rien pour réparer les dommages, pour relancer l'économie. Les députés d'en face ne peuvent compenser le mal dont ils ont été la cause, la perte de la dignité humaine. Du moins, ne devraient-ils pas le laisser durer. Ils pourraient prendre des mesures pour redresser l'économie. Le gouvernement a présenté des mesures qui devraient nous acheminer dans la bonne direction. Bien sûr, il faut l'apprécier si on ne nous fait pas reculer. Même un léger pas en avant est valable. Mais nous ne saurions être satisfaits devant un problème de cette ampleur et les souffrances qu'endurent les gens.

Pour un instant, je laisserai de côté les récriminations. L'histoire jugera si le gouvernement a créé le chômage de propos délibéré ou s'il a simplement manqué de jugement. Il s'agit de savoir ce que nous ferons, à titre de